

Val^{DE} Drôme

N°76
JANVIER
2026

LE **MAG'INFO** DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



valdedrome.com

ALEX - AMBONIL - AUTICHAMP - BEAUFORT-SUR-GERVANNE - CHABRILLAN - CLIUSCLAT - COBONNE - DIVAJEU - EURRE - EYGLUY-ESCOULIN - FÉLINES-SUR-RIMANDOULE - FRANCILLON-SUR-ROUBION - GIGORS-ET-LOZERON - GRÂNE - LA RÉPARA-AURIPILES - LA-ROCHE-SUR-GRÂNE - LE POËT-CÉLARD - LIVRON-SUR-DRÔME - LORIOLE-SUR-DRÔME - MIRMANDE - MONTCLAR-SUR-GERVANNE - MONTISON - MORNANS - OMBLÈZE - PLAN-DE-BAIX - SAÛU - SOYANS - SUZE - VAUNAVEYS-LA-ROCHETTE

VAL de Drôme
en Biovallée
L'INTERCOMMUNALITÉ

NOUVEAU

LE RPE OUVRE SES PORTES AUX PARENTS À SOYANS



À Soyans, le RPE (Relais Petite Enfance) de la Communauté de communes ouvre ses portes aux parents. Jusqu'ici dédiés aux assistantes maternelles (et aux enfants qu'elles gardent), ces temps d'accueil offrent aux tout-petits un espace de jeux et de découvertes, pendant que les adultes qui les accompagnent peuvent partager un moment, échanger autour des questions liées à la petite enfance et bénéficier des conseils de l'animatrice du RPE.

Gratuit et sans inscription.

Salle des fêtes de Soyans - Entre 9h45 et 11h30

Les vendredis : 23 janvier / 6 février / 6 et 20 mars / 3 avril / 29 mai / 12 et 26 juin

NOUVEAUX ACCUEILS POUR FRANCE SERVICES SUR LORIOI-SUR-DRÔME

Pour prendre rendez-vous 04 26 52 11 23
antenne-franceservicesloriol@val-de-drome.com

L'antenne France services de Lorioi-sur-Drôme adopte une nouvelle organisation pour recevoir le public dans les meilleures conditions :

→ Accueil sans rendez-vous du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30.

→ Uniquement sur rendez-vous les jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30.

FORMATION BAFA EN AVRIL

Comme en 2023, la Communauté de communes du Val de Drôme proposera en avril une nouvelle formation au BAFA pour les jeunes de 16 à 25 ans du territoire. La session de formation générale se déroulera du 4 au 11 avril au Campus du Val de Drôme (Eure).

→ Tarifs : de 50 à 250 € selon Quotient Familial.

+ d'infos et modalités de candidature en ligne courant février 2026 sur www.valdedrome.com



NUITS DE LA LECTURE

LE VENDREDI 23 JANVIER

La Communauté de communes vous donne rendez-vous le vendredi 23 janvier prochain, de 16h30 à 22h30, pour une nouvelle édition de l'événement national des Nuits de la Lecture sur le thème « Villes et campagnes ».

Venez profiter d'une soirée conviviale, immersive et créative à la médiathèque de Montoisson. Au programme : lectures et goûter pour le jeune public, chantier géant en Kapla®, atelier artistique, dégustation d'une soupe de saison... avant de clôturer la soirée en musique avec le concert-spectacle « Little New-York dans ton bled ».

→ Programme complet : valdedrome.com/nuits-de-la-lecture



INFOS PRATIQUES

→ BUREAUX ADMINISTRATIFS

Écosite du Val de Drôme
96, ronde des Alisiers - 26400 Eure
Tél. : 04 75 25 43 82 - ccvd@val-de-drome.com

→ PETITE ENFANCE

Tél. : 04 75 25 64 36 - petiteenfance@val-de-drome.com

→ LE CAMPUS

Retrouvez son actualité sur www.lecampus.valdedrome.com

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK, LINKEDIN & INSTAGRAM



@valdedrome.interco



@valdedrome

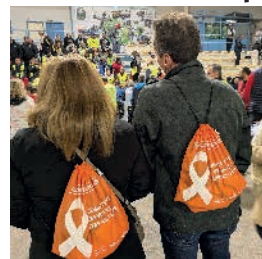


interco_valdedrome

Directeur de la publication, Jean Serret. Rédaction : CCVD, New Deal. Création, mise en pages : New Deal - RC Grenoble. ©Photos : Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, Vanig & Délices, Shutterstock, X-droits réservés. Tirage 15800 exemplaires. ISSN 2801-1643. Dépôt légal à parution. Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, Écosite du Val de Drôme - 96, ronde des Alisiers - 26400 Eure. Tél. : 04 75 25 43 82. Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC, issu d'une gestion durable des forêts, respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Pour recevoir directement votre magazine à votre domicile ou en cas de non-distribution, contactez le 04 75 25 43 82. Il est aussi disponible à la Communauté de communes du Val de Drôme, Le Campus, dans vos mairies ou téléchargeable sur valdedrome.com

SOMMAIRE

4



VU !

6/7



FOCUS UN BUDGET DE TRANSITION

5/8-10



ACTUALITÉS

→ LE POINT SUR LES CHANTIERS

→ BROYAGE DE VÉGÉTAUX & OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT

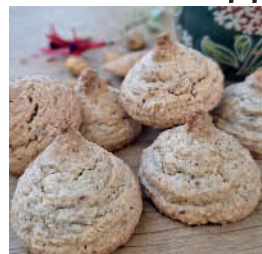
→ HANDICAP & EMPLOI / VISITE VAL D'EMPLOI

→ UN CONCILIATEUR DE JUSTICE INSTALLÉ

→ AIDES AUX PROS EN CHALEUR RENOUVELABLE

→ LE VÉLO EN HIVER !

11



RENCONTRE

LA BONNE RECETTE
DE « VANIG & DÉLICES »

édito



Jean SERRET
Président de la Communauté de communes
du Val de Drôme en Biovallée
Maire de Eure

C'est non sans une vive émotion que j'écris cet édit. Il marque en effet un tournant dans ma vie publique puisqu'il sera le dernier que je signerai en tant que Président de la Communauté de communes. Il est temps pour moi de profiter de la retraite et de laisser la place.

Je garderai de toutes ces années à vos côtés une immense joie, et même fierté, d'avoir œuvré à la construction d'un territoire : le Val de Drôme, pour les habitants, mes concitoyens, mes voisins, mes amis. C'est d'ailleurs ce qui a toujours motivé mon engagement et mes actions : se rendre utile, se mettre au service des autres, porter l'intérêt général et la voix du collectif.

Je suis fier et heureux d'avoir œuvré pour le territoire et ses habitants

Avec conviction, j'ai toujours cherché à offrir un cadre de vie meilleur, pour tous, à tout âge. Développer des services pour faciliter notre quotidien ; créer des équipements pour répondre à nos besoins ; aménager le territoire pour accompagner son développement et préparer son avenir. Même si gérer, devoir choisir ou encore anticiper n'est pas toujours chose aisée, j'ose croire que ma contribution aura été fructueuse. Il y a bien sûr encore beaucoup et toujours à faire. Mais comme la rivière qui a toujours façonné nos paysages et continuera à le faire, je crois à la capacité des hommes et des femmes qui reprendront le flambeau, à poursuivre l'action publique avec discernement, souci d'équité et de transparence.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée tout au long de mes différents mandats. Je vous remercie de nos échanges et de nos débats. Je vous remercie pour tout. Je remercie également très chaleureusement mes confrères, mes collègues et les personnels avec qui j'ai aimé travailler dans un esprit d'équipe et de convivialité.

Si la période veut que je vous souhaite mes Meilleurs Vœux pour la nouvelle année, je veux surtout vous souhaiter un bel avenir en Val de Drôme.

Bien sincèrement

ATELIERS DU CAMPUS ➤ DU 21 AU 31 OCTOBRE

Plus de 50 enfants, accompagnés d'un parent, ont profité des Ateliers du Campus des vacances d'octobre. Au programme : 12 ateliers ludiques et pédagogiques ont été proposés à Eurre, Francillon-sur-Roubion et Beaufort-sur-Gervanne, sur des thèmes variés mais toujours avec l'idée d'apprendre en s'amusant (fabrication d'encre végétale, customisation d'objets, robotique...).

+ d'images
ici ➔



À noter ! Les Ateliers du Campus reviennent aux vacances de février !
➔ Rendez-vous du 10 au 12 au Campus à Eurre (thème Musique et sciences),
à la Maison Mège à Francillon-sur-Roubion (thème Le papier dans tous ses états),
à la salle d'animation de Beaufort-sur-Gervanne (thème Engins volants).

+ d'infos et inscriptions ici ➔



TRANSITION : UN PARTENARIAT POUR ALLER + LOIN ➤ 8 SEPTEMBRE

Pour faire face aux enjeux climatiques et énergétiques, la Communauté de communes a signé une nouvelle convention de partenariat avec Territoire d'énergie Drôme-SDED pour 6 ans. Objectifs : coordonner les actions, partager l'information et mutualiser les compétences pour concevoir et mettre en œuvre des projets concrets et efficaces en matière de planification énergétique.

LE VÉLO À LA FÊTE ! ➤ 1^{ER} ET 2 OCTOBRE

Les Championnats d'Europe de cyclisme avaient choisi la Drôme-Ardèche pour mettre à l'épreuve les coureurs professionnels du circuit, et plus particulièrement les routes de notre territoire, les 1^{er} et 2 octobre. Lorient-sur-Drôme et Allex ont été villes départ pour les courses contre-la-montre, ce qui a permis à un public venu nombreux de découvrir l'envers du décor d'un tel événement sportif.

Retrouvez
les coulisses
de l'événement
ici ↓



STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ➤ NOVEMBRE 2025

À l'occasion de la campagne Ruban Blanc qui vise à soutenir la lutte contre les violences faites aux femmes, la Communauté de communes a mené, comme chaque année, plusieurs actions de sensibilisation. Elle a aussi apporté son soutien au trail de Lorient-sur-Drôme dont une partie des inscriptions est reversée à cette cause. Au-delà de cette sensibilisation, la Communauté de communes agit concrètement en mettant 2 logements à disposition des victimes et en menant un travail partenarial avec les structures médico-sociales, juridiques et associatives du territoire.



TRAVAUX

UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR L'ANCIENNE MAISON DE RETRAITE DE GRÂNE !



LE BÂTIMENT DES « OPALINES »,
ACQUIS PAR L'INTERCOMMUNALITÉ
EN 2022, EST ENTIÈREMENT
RÉHABILITÉ POUR EN FAIRE
UN ESPACE DÉDIÉ À LA JEUNESSE.

Les travaux de la future crèche s'achèvent. Les cloisons et les menuiseries sont déjà posées, les espaces se dessinent et les 3 unités dédiées à chaque tranche d'âge prennent forme. Chacune d'elles se décline suivant la même organisation comprenant une salle d'activités, une salle de change et deux dortoirs. Un couloir de motricité pensé pour que les enfants puissent se déplacer avec de petits vélos, trotteurs, ou encore draisiennes, reliera les espaces, et une salle de jeux d'eau, étanche, permettra aux enfants de jouer librement avec l'eau toute l'année. Ce pôle petite enfance sera complété d'un espace enfance / famille qui accueillera le Relais Petite Enfance et le LAEP (Lieu d'Accueil Enfant/Parent).

Du côté de l'espace dédié à la future école de musique de Grâne / Allex, la réhabilitation avance également comme

ont pu le constater les élus lors d'une visite sur le chantier mi-décembre. Les professionnels sont à pied d'œuvre pour que ce lieu mutualisé et modulable devienne bientôt un espace de vie, d'apprentissages et de rencontres.

Ouverture prévue en avril 2026 pour la crèche, en mai 2026 pour l'espace enfance / famille et en septembre 2026 pour l'école de musique.

Ce bâtiment d'environ 1000 m²
s'articulera autour de 3 espaces :

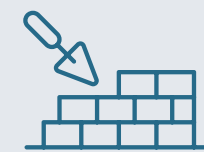
- ➔ un rez-de-chaussée bas avec les locaux techniques (cuisine, salle du personnel, vestiaires).
- ➔ un rez-de-chaussée haut avec le pôle petite enfance et l'école de musique.
- ➔ un étage avec un bureau et une salle de répétition.

+ d'images ici ➔



BEAUFORT-SUR-GERVANNE

Les travaux démarrent pour la Maison des services



D'ici la fin du mois de janvier, les travaux de la Maison intercommunale des services de la Gervanne-Sye auront débuté. À terme, un bâtiment de 610 m² accueillera ici une crèche et un Relais Petite Enfance (RPE), l'espace France services, un centre médical et une agence de La Poste. Un chantier exemplaire (réemploi des matériaux sur place notamment) pour un projet de 2,5 M€ qui a pris en compte les dimensions paysagères, environnementales et énergétiques pour une intégration du bâtiment réussie sur le site.

➤ ATELIERS ARTISANAUX DE SAOÛ LE CHANTIER A DÉBUTÉ

Le 2 décembre, quelques élus étaient réunis à Saoû, au lieu-dit Les Foulons, pour poser officiellement la première pierre des ateliers artisanaux qui vont sortir de terre d'ici un an.

L'intercommunalité s'est en effet lancée dans la construction d'un nouveau bâtiment qui accueillera trois ateliers de 117 m² chacun, complétés d'une mezzanine de 30 m², destinés à la location pour des artisans locaux.

Ce projet, d'un montant de près de 900 000 €, répond à une problématique bien identifiée : dans un contexte économique tendu, il est souvent difficile pour les artisans de trouver des locaux adaptés à leur activité. Ces nouveaux ateliers leur offriront des surfaces modulables, de grandes ouvertures, ainsi que des espaces bureaux.

En 2020, une opération similaire avait été menée à titre expérimental à Grâne. Son succès a encouragé la Communauté de communes à reproduire ce modèle à Saoû, avec l'ambition de créer une offre immobilière de qualité, adaptée aux besoins concrets des artisans du territoire.



En bref!

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE EST ENGAGÉE

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée a lancé sa première réunion de travail dans le cadre de l'élaboration d'un Contrat Local de Santé. Aux côtés de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et des acteurs locaux, l'Intercommunalité engage une nouvelle étape pour améliorer la santé et la qualité de vie des habitants. Première mission : établir un diagnostic partagé du territoire, pour mieux cerner les besoins en matière de prévention, d'accès aux soins, de bien-être et de conditions de vie. Cette démarche repose sur une concertation active avec les partenaires de terrain. Des actions concrètes, adaptées aux réalités locales, au plus près des habitants vont pouvoir se construire.



CUISINE CENTRALE UN ÉQUIPEMENT INSPIRANT!

La cuisine centrale intercommunale « Moun Païs » a débuté l'année scolaire avec deux visites venues de loin... D'abord une délégation d'une trentaine de Marocains venus échanger sur la politique agricole et alimentaire de la Communauté de communes. Puis le lendemain un petit groupe envoyé par la Chambre d'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie, pour en savoir plus sur le fonctionnement de l'équipement et plus particulièrement sur l'approvisionnement en produits locaux. L'occasion également de parler des choix politiques ayant conduit à la création de cet équipement qui fournit chaque jour 500 repas aux écoles de 17 communes.



UN BUDGET EN CONTINUITÉ



AVEC UN BUDGET TOTAL DE PRÈS
DE 42 MILLIONS D'EUROS,
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VA POURSUIVRE LE FINANCEMENT DE
SES SERVICES PUBLICS AUX HABITANTS
AINSI QUE DES ÉQUIPEMENTS
QUI STRUCTURENT LE TERRITOIRE.

Pour 2026, année de renouvellement des équipes municipales et intercommunales, le budget de la Communauté de communes s'inscrit dans la continuité des précédents. Élaboré sur la base des nouvelles charges et ressources attendues, il permet ainsi la finalisation des réalisations et des opérations d'ores-et-déjà lancées ou décidées, tout en conservant les capacités financières à agir pour demain. Avec le souci d'un budget maîtrisé finançant les services utiles à la population, comme la Petite Enfance, de nouveaux taux de fiscalité ont été votés pour s'appliquer sur ce budget 2026.

FOCUS

**BUDGET
GÉNÉRAL
2026**
41 939 025 €

UN BUDGET
AU SERVICE DU
PROJET DE TERRITOIRE
POUR MAÎTRISER
SON ÉVOLUTION
EN PRÉSERVANT
UN ÉQUILIBRE SOCIAL,
GÉNÉRATIONNEL
ET FONCTIONNEL



→ Taux de fiscalité 2026 (votés par délibération du 25/11/2025)

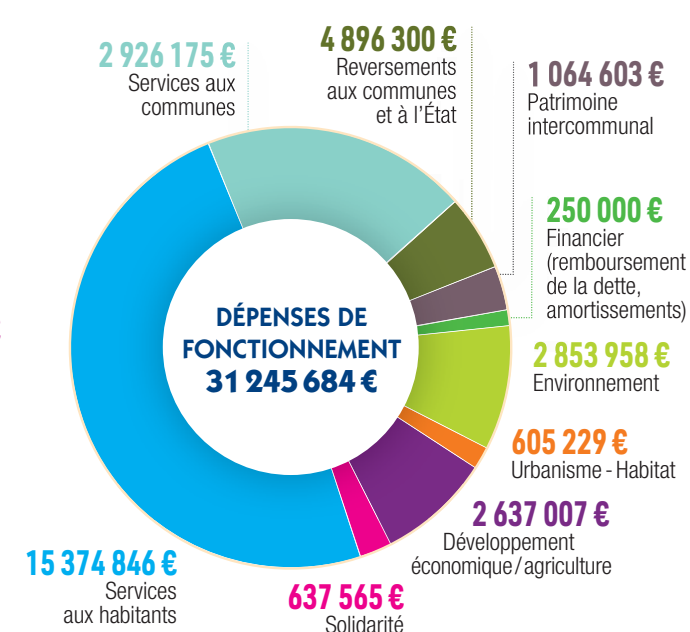
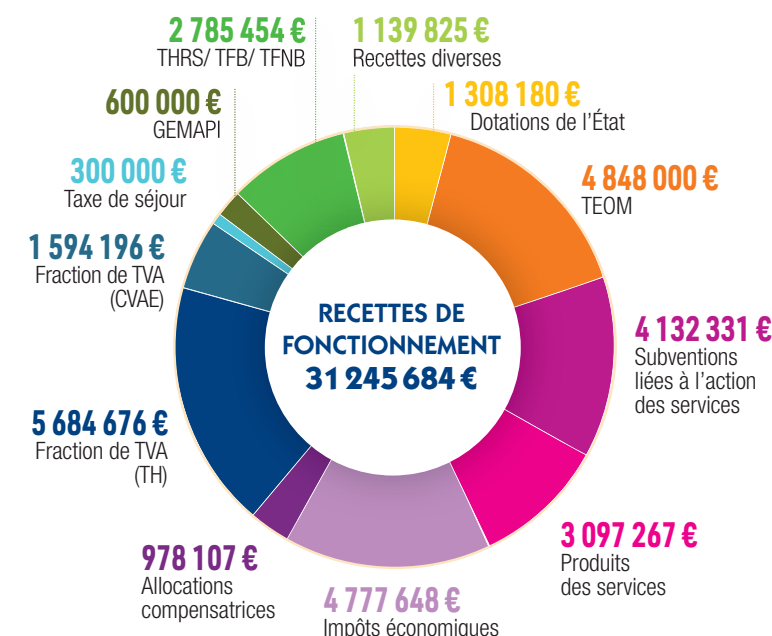
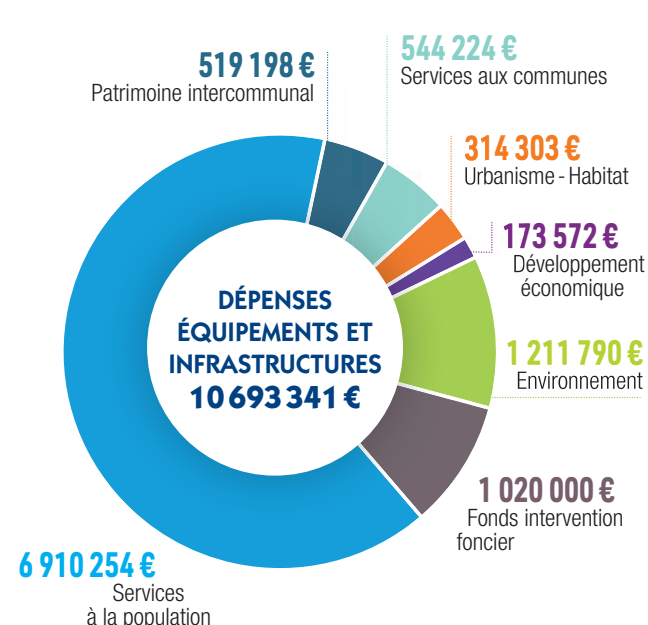
	THRS	TFB	TFNB	CFE	TEOM
2025	11,18 %	3,69 %	5,12 %	27,40 %	11,44 %
2026	13,3 %	4,39 %	6,09 %	27,40 %	11,44 %

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
THRS : Taxe d'Habitation Résidence Secondaire
TFB : Taxe Foncier Bâti - TFNB : Taxe Foncier Non Bâti
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises



**INVESTISSEMENT
10 693 341 €**
POUR ÉQUIPER
LE TERRITOIRE

**POUR FINANCER
LES SERVICES**
**FONCTIONNEMENT
31 245 684 €**



Broyage de végétaux : un service local plébiscité par les habitants

Cet automne, la Communauté de communes a proposé pour la 1^{re} fois un service gratuit de broyage de végétaux dans plusieurs communes du territoire.

Objectif : permettre aux habitants de valoriser leurs déchets verts en récupérant du broyat pour pailler leur jardin... et ils ont été nombreux à se déplacer. Dans chaque commune participante, les habitants étaient invités à déposer leurs tailles de haies et petites branches. Celles-ci ont ensuite été broyées sur place, puis redistribuées gratuitement, prêtes à l'emploi. Un geste utile et local, qui permet de réduire ses déchets tout en améliorant la santé des sols.

Au vu de son succès, cette opération pourrait être reconduite au printemps dans de nouvelles communes. Les dates seront communiquées sur le site de la Communauté de communes.

+ d'images



Utilisé en paillage, le broyat présente de nombreux avantages :



Il protège les sols du froid



Il limite l'érosion et conserve l'humidité



Il enrichit la terre en se décomposant



Il freine la pousse des mauvaises herbes

LE PLANNING DE LA DÉCHETTERIE MOBILE EST EN LIGNE

Les dates de déploiement de la déchetterie mobile, pour la période de janvier à juin 2026, sont disponibles en ligne.

Le principe reste le même : 2 passages par mois à Saou et 1 passage par mois à Mornans et Divajeu (sauf jours fériés). Ouverture de 8 h à 14 h.

Retrouvez le planning ici →



DÉBROUSSAILLEMENT : DES OBLIGATIONS MÊME EN HIVER !



L'hiver n'est pas forcément la saison à laquelle on pense pour débroussailler... Et pourtant, c'est la période idéale ! La végétation est moins dense, les sols sont plus humides, et les travaux sont donc plus faciles à réaliser.

Sur le territoire de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, la grande majorité des communes est soumise aux OLD - Obligations Légales de Débroussaillage. Ces règles visent à protéger les habitations, les personnes et l'environnement contre les risques de feux de forêt et de végétation.

Concrètement, il s'agit de :

- couper les branches en contact avec les bâtiments,
- supprimer les arbustes sous les arbres,
- espacer les arbres trop proches.

L'objectif est ainsi de créer des discontinuités dans la végétation, afin de limiter l'intensité et la propagation d'un éventuel incendie.

Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment situé à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt, vous êtes concerné !

En savoir +

> Connaître précisément les zones



> + d'infos sur vos obligations



Handicap et emploi : une semaine pour sensibiliser, échanger et faire évoluer les pratiques



A l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la Communauté de communes s'est mobilisée pour porter haut les valeurs d'un territoire inclusif.

2 RENDEZ-VOUS ONT RYTHMÉ CETTE SEMAINE DE SENSIBILISATION AUTOUR DU HANDICAP AU TRAVAIL, UN SUJET ENCORE SOUVENT TABOU.

UN COMEDY CLUB POUR CHANGER DE REGARD

Le jeudi 21 novembre, près de 40 personnes ont assisté au Comedy Club organisé au Campus du Val de Drôme à Eurre. Sur scène, la troupe Han1Pro a proposé une série de sketches drôles et percutants pour aborder les fragilités invisibles en milieu professionnel, notamment les troubles psychiques.

Objectifs : bousculer les idées reçues, ouvrir le débat et favoriser les échanges, dans une ambiance bienveillante et accessible à tous.

UN TEMPS D'ÉCHANGE ENTRE EMPLOYEURS

Le lendemain matin, c'est à l'entreprise Corima, à Loriol-sur-Drôme, qu'une quinzaine de dirigeants d'entreprises du territoire se sont retrouvés autour d'un petit-déjeuner thématique sur le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap. Cap Emploi, l'Agefiph et France Travail ont présenté les dispositifs d'accompagnement existants ainsi que le cadre légal, et quelques entreprises ont témoigné de leur expérience. L'échange a permis de partager les bonnes pratiques, mais aussi d'aborder les freins rencontrés.

Ces deux temps forts ont permis de briser les tabous, de donner des clés aux employeurs, et de rappeler que chacun, à son échelle, peut contribuer à construire un monde du travail plus inclusif et bienveillant.



UN CONCILIEUR DE JUSTICE S'EST INSTALLÉ DANS L'ESPACE FRANCE SERVICES DE LIVRON-SUR-DRÔME

Depuis le 4 novembre, un conciliateur de justice assure des permanences à l'espace France services de Livron-sur-Drôme (90 avenue Joseph Combière). La Communauté de communes met un bureau à disposition afin de faciliter l'accès des habitants à cet auxiliaire de justice dont le recours est gratuit. Son rôle est de faciliter le règlement amiable de certains conflits du quotidien pour éviter un procès (problèmes de voisinage, litiges de la consommation, différends liés à des impayés ou entre propriétaires et locataires...).

Permanences de Philippe LYON les mardis après-midi des semaines impaires, exclusivement sur rendez-vous à prendre au 06 80 47 90 11 ou par mail à philippe.lyon@conciliateurdejustice.fr



UNE VISITE POUR ALLER + LOIN...

L'Intercommunalité a organisé au mois d'octobre une visite à Val d'Emploi, l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) installée à Livron-sur-Drôme, afin de sensibiliser les Parlementaires du département.

Pour rappel, cette EBE a été créée dans le cadre de l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » et c'est précisément pour démontrer la pertinence de ce dispositif national sur notre territoire que les élus drômois étaient conviés.

Lors de la visite, ils ont pu échanger avec quelques-uns des 60 salariés. Chacun à sa façon et selon son parcours a exprimé tout l'intérêt de cette expérimentation qui lui a permis de retrouver un emploi et de la confiance en soi. Ce dispositif est pourtant menacé et fait l'objet de débats à l'Assemblée nationale. L'objectif est donc que les Parlementaires drômois le défendent afin que l'expérimentation puisse se poursuivre dans les mêmes conditions, voire s'étendre à d'autres territoires volontaires.



CHALEUR RENOUEVABLE

Un accompagnement sur mesure pour les projets des professionnels

Chaudière biomasse, géothermie, solaire thermique... Vous avez un projet d'installer un système de production de chaleur renouvelable ? Vous pouvez être accompagné gratuitement et bénéficier d'une aide financière.

C'est tout l'objectif du Contrat de Chaleur Renouvelable (CCR), porté localement par la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée pour le compte de l'ADEME. Depuis avril 2025, un deuxième contrat est en cours pour 4 ans, avec près de 2 millions d'euros de subventions mobilisables à l'échelle de trois intercommunalités (Val de Drôme, Crestois-Pays de Saillans, et Pays Diois).

+ D'INFOS environnement@val-de-drome.com - 04 75 25 66 27

POUR QUI ?

Le dispositif s'adresse à toutes les structures disposant d'un numéro SIRET (**entreprise, association, bailleur, copropriété ou agriculteur**) installées sur le territoire de l'une des 3 intercommunalités partenaires. Les particuliers ne sont pas éligibles, mais peuvent être orientés vers d'autres solutions.

Le Service Public Intercommunal de l'Énergie (SPIE) accompagne donc les porteurs de projets de A à Z : étude d'opportunité, faisabilité, plan de financement, rédaction du cahier des charges, aide au suivi du projet...

Il est également la porte d'entrée pour pouvoir bénéficier du « Fonds Chaleur » : une aide financière pouvant aller jusqu'à 80 % du montant du projet pour les porteurs publics et jusqu'à 65 % pour les porteurs privés.

1^{ER} CCR (2021-2025)

+ 3 000 MWh/an de chaleur fossile substitués en chaleur renouvelable

60 analyses d'opportunités réalisées

41 installations financées

MOBILITÉS

ET SI VOUS TESTIEZ NOS VÉLOS CET HIVER ?



Vous souhaitez depuis longtemps tester les vélos proposés à la location longue durée par la Communauté de communes ? C'est le moment ! Avec le froid, les demandes sont moins nombreuses, et il y a encore des disponibilités. Il est vrai que la météo se prête moins au vélo en hiver... mais finalement pourquoi pas ? Faire une petite activité physique régulière quand les températures sont basses renforce votre système immunitaire, et l'effort produit dans le froid brûle plus de calories ! Sans oublier les économies, car votre voiture consomme beaucoup plus de carburant l'hiver que l'été.

IL NE VOUS RESTE PLUS QU'À FAIRE VOTRE RÉSERVATION !

Pour cela, plusieurs méthodes :

- par **téléphone** au 04 26 52 11 27
- par **mail** à mobilites@val-de-drome.com
- via la **plateforme de réservation** ici ➔



Et s'il pleut, vous pouvez opter pour l'auto-stop ou du covoiturage ! L'application Rezo Pouce déployée depuis juillet 2024 sur le territoire, permet cette pratique en toute sécurité. Plus de 60 panneaux sont installés sur 22 communes, et le maillage se fait avec les territoires voisins qui ont également mis en place ce service.



➔ En savoir + sur Rezopouce :



Rencontre



VANIG SIMOND, VANIG & DÉLICES À GRÂNE

LA BONNE RECETTE DE « VANIG & DÉLICES »

LA BISCUITERIE ARTISANALE QUI ENTRE DANS SA 4^E ANNÉE D'ACTIVITÉ, DÉBUTE 2026 AVEC DES PROJETS PLEIN LES CARTONS. DE QUOI NOUS METTRE L'EAU À LA BOUCHE...

Vanig & Délices, c'est l'histoire d'une ingénieure agronome qui a envie d'entreprendre... et une dose de créativité à revendre ! La pâtisserie semble donc tout indiquée à Vanig Simond pour mettre à profit ses envies, et elle décide à 40 ans de se lancer dans un CAP. Son diplôme validé, elle crée en septembre 2022 « Vanig & Délices », une biscuiterie proposant une gamme de sablés sucrés et une gamme de crackers aux graines, avec une recette bien à elle qui lui réussit... D'abord faire du 100 % bio. Une évidence pour cette ingénieure agronome. Ensuite privilégier un approvisionnement local, même si Vanig Simond confesse que la réalité du terrain lui a fait revoir ses ambitions : « Il n'y a malheureusement pas toujours les quantités nécessaires alors on s'adapte ! ».



Son ingrédient magique est bien évidemment une fabrication 100 % artisanale et être à l'écoute de ses clients. « Si en 2024 nous avons sorti des biscuits sans gluten, c'est suite à des retours clients ». Et la gamme fait fureur, le sans gluten étant de plus en plus recherché, et pas seulement par les consommateurs intolérants !

Enfin, finir par une bonne dose de solidarité, avec un conditionnement confié à l'ESAT du Val de Drôme, et des collaborations avec des producteurs locaux pour inventer de nouvelles recettes à base de produits typiques.

Comme les sablés à la châtaigne et au chocolat, une nouveauté, ou les sablés à la lavande qui séduisent les vacanciers de passage sur le territoire et les visiteurs sur les salons.



ici...

Magasins bios et non bios
du triangle Valence - Die - Montélimar, de la région parisienne, de Lyon et de Grenoble

là...

Vente directe
sur demande, marchés, salons bios

bientôt...
boutique à Grâne et vente en ligne

2026, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Une recette qui a porté ses fruits et qui permet à la petite entreprise, qui compte 2 personnes (Vanig et sa belle-sœur) qui assure le rôle de commerciale sur la région parisienne), de franchir aujourd'hui une étape.

Car jusqu'ici, ces biscuits 100 % drômois avaient la particularité d'être fabriqués dans... la Loire ! « Je louais le laboratoire d'un pâtissier, celui chez qui j'ai fait mon apprentissage, 2 fois par mois. Je montais avec tous mes ingrédients et je redescendais avec le coffre plein de biscuits ! » explique Vanig, qui a ainsi pu démarrer son activité avec un fonctionnement léger et peu d'investissement.

Mais la grande nouveauté 2026 est de « rapatrier » la production sur le territoire. « Nous avons acheté, il y a un an, un local de 200 m², une ancienne charcuterie, à deux pas de chez nous, à Grâne. Nous sommes encore en cours d'aménagement et d'achat du matériel nécessaire, et espérons y installer l'espace de production dans les prochains mois. » Et si tout se passe bien, une petite boutique pourrait ouvrir dans ce même espace dans un second temps. C'est en tout cas le souhait de Vanig Simond qui entend faire passer un cap à sa biscuiterie, tout en continuant à inventer de nouvelles recettes.



L'essentiel coule de source...

Une belle année 2026 à tous !